



La FAQ des Chantiers participatifs



1. Comprendre le contexte des chantiers participatifs

Qui sont les organisateurs des chantiers participatifs ?

La Ville de Paris, en lien avec SNCF, son partenaire sur le projet Petite Ceinture, organise un dispositif de chantiers participatifs ouvert à toutes les personnes intéressées pour participer activement à ce projet. La Ville de Paris assure le pilotage du dispositif, entre les services centraux de la Ville et les mairies d'arrondissement.

Qu'entendez-vous par « chantier participatif » ?

Les chantiers participatifs ont pour objectif de permettre la réappropriation de la Petite Ceinture par les Parisiens et l'ensemble des usagers. Concrètement, le dispositif repose sur la mise en place de lieux sécurisés et accessibles et sur l'accompagnement par une équipe de professionnels.

Quelles sont les étapes clés de la mise en place des chantiers participatifs ?

Les premières actions des chantiers participatifs s'effectueront sur des zones non aménagées mais sécurisées et accessibles. Des lieux d'accueil, de coordination, de débats et de production des chantiers participatifs seront définis, puis aménagés. Progressivement, certains espaces deviendront des lieux de convivialité et de services au bénéfice des usagers et habitants.

Chaque chantier participatif sera constitué dans un premier temps d'un conteneur mis à disposition des professionnels chargés de l'aménagement de cet espace. À partir de cet équipement, les professionnels aménageront l'espace intérieur et extérieur pour permettre la bonne exécution de leur mission. Ce lieu est sous leur responsabilité. Ils préciseront le nombre optimal et maximal de personnes pouvant participer, simultanément, aux différentes actions proposées, ainsi que les horaires et jours de fonctionnement de la base-vie.

Qui sont les professionnels chargés de l'aménagement des espaces ?

Les professionnels chargés de l'aménagement des chantiers participatifs sont des équipes pluridisciplinaires qui comprennent au moins un paysagiste avec une sensibilité à l'écologie urbaine, un scénographe urbain, un designer ou graphiste plasticien, un sociologue urbain et un constructeur avec des compétences en économie circulaire. Chaque équipe de professionnels doit mener successivement un travail d'observation des usages et d'analyse du plan-programme, de co-programmation, de co-conception et de co-construction avec les habitants et les associations concernées par le linéaire du chantier participatif.

Ils sont responsables d'un lieu, mais leur périmètre d'étude et de propositions s'étend au-delà des zones d'accueil et des espaces aménagés.

